

Journal du RAM

RENCONTRE ET RESSOURCE • ÉCOUTE DES ATTENTES ET BESOINS • LIEU D'ÉCHANGES ET D'ANIMATION • ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROFESSIONNALISATION • INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES ET JURIDIQUES • SENSIBILISATION À L'ÉVEIL DU JEUNE ENFANT



Sommaire

- P. 2 - 3 ● Édito / Qu'est qu'un RAM ? / Dossier pédagogique
- P. 4 - 5 - 6 - 7 ● Rétrospective en images
- P. 8 ● Dossier juridique / Ouvrages pour les professionnelles / Livres pour les enfants / Comptine / Prog'ram à venir

Bonjour,
Voici le temps des vacances bien méritées !!!
Pour certaines d'entre vous, vous allez retrouver les enfants en septembre, pour d'autres ils vont faire leur rentrée à l'école : comme chaque année une étape pleine d'émotion pour vous, les enfants et les parents. Et puis, vient alors la rencontre avec une nouvelle famille et son enfant, les premiers contacts, échanges, ... et le projet de travailler ensemble à la rentrée...

Nous vous rappelons que les anciens numéros du journal du RAM (téléchargeables sur le site de la ville) traitent des différents sujets en relation avec ces séparations et ces adaptations.... Dans ce numéro, nous allons vous proposer un dossier pédagogique sur le livre et le jeune enfant pour compléter l'abonnement d'un an offert par la ville au blog « la mare aux mots ». La rubrique juridique traitera de la promesse d'embauche, sans oublier les rubriques habituelles (rétrospectives en images, prog'ram à venir ...) ...
Bonne continuation aux assistantes maternelles qui déménagent et bienvenue aux nouvelles!!!
Bonnes vacances, rendez-vous à la rentrée!!!

**Béatrice et Ghislaine,
vos interlocutrices
au RAM des Lilas**

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

**RAM : 10, cour Saint-Paul
Tél. : 01 55 86 98 60**

Responsable
Ghislaine Zolty-Villette

Ouvert **sur rendez-vous**
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de
14h à 17h,

le jeudi jusqu'à 18h30
et un samedi par mois
de 9h à 12h.

Qu'est-ce qu'un RAM ?

Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges, d'orientation et de soutien au service :

-des parents ou futurs parents : ils sont informés sur l'ensemble des modes d'accueil de la ville (réunion tous les 2 mois en Mairie). En tant qu'employeurs ou futurs employeurs d'assistante maternelle ou de garde à domicile, ils reçoivent des informations sur les formalités administratives (contrats de travail, convention collective, aides financières...).

-des assistantes maternelles et gardes

à domicile : elles sont soutenues et accompagnées dans la pratique quotidienne de leur métier (documentation pédagogique ou juridique, rencontres, échanges, réunions, débats...).

-des enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile : ils sont accueillis (sur inscription) dans un espace de jeu dédié à la petite enfance

Dossier pédagogique

Quelques pistes pour lire un livre au jeune enfant...

« Les bébés ont besoin de caresses, de lait... et d'histoires » selon ACCES (actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations, association fondée en 1982).

Selon Laurent Danon-Boileau, linguiste et psychanalyste : « *L'intérêt d'un enfant pour l'écrit résulte en partie de la manière dont on lui a appris à lire, mais aussi de la manière dont on a pu jouer avec le langage autour de l'écrit.* ».

Les très jeunes enfants sont sensibles très tôt à la mélodie des sons, aux couleurs, aux premiers récits et comptines. Donner des livres aux bébés ne signifie en rien proposer une forme d'apprentissage précoce de la lecture. Il s'agit de réhabiliter le jeu avec des récits par un contact ludique avec le livre, cet objet étonnant.

Puisque le bébé découvre le livre par ses sens, vous aurez avantage à lui lire le livre, le lui chanter, lui permettre de le toucher, de le sentir. Les livres en plastique, en tissu, en carton épais avec différentes textures sont particulièrement intéressants pour les bébés.

Vous pouvez proposer des livres en noir et blanc, très colorés avec peu d'illustrations par page, par exemple un chat sur une page et un chien sur l'autre page pour le début. Progressivement on présentera des livres avec des textes de plus en plus longs. La bibliothèque offre une belle sélection de ce type de livres.

L'enfant explore le livre à sa manière

L'observation de l'enfant nous permet de mieux

comprendre ce qui l'intéresse davantage : les images, les couleurs, la texture... Si on pointe du doigt ou demande à l'enfant de nous montrer des images d'objets qu'il connaît bien, il est important d'employer toujours les mêmes mots afin que l'enfant apprenne plus facilement ces mots. Le livre offre la possibilité de répéter et d'assimiler. Lorsque le contexte s'y prête faites des bruits, comme ceux des animaux ou des moyens de transport. Ainsi dans la rue, vous pouvez lui montrer du doigt ce que vous avez vu dans le livre, et inversement. Cela aidera l'enfant à associer, par exemple : le mot « chien » avec l'image contenue dans le livre.

L'enfant aime déjà tout petit manipuler les livres. Le bébé explore un livre en carton rigide ou en plastique avec ses doigts et sa bouche, alors qu'un enfant plus grand prendra plaisir à découvrir un livre en tournant lui-même les pages. Les livres interactifs invite l'enfant à tirer les languettes, à soulever les rabats, à ressentir les textures...

Comment développer son intérêt pour la lecture

Regardez aussi souvent que possible des livres avec l'enfant. L'enfant choisit le livre que vous allez regarder ensemble lorsqu'il est capable de le faire. L'enfant pourrait souvent vouloir le même livre, et c'est normal. Cela le sécurise et

lui permet, à chaque nouvelle lecture, de mieux comprendre ce que représentent les mots du livre. Vous pouvez emprunter régulièrement des livres à la bibliothèque. Ainsi, l'enfant aura toujours accès à de nouveaux albums et il pourra développer son intérêt pour différents thèmes ou types de livres. Continuez à proposer les livres qu'il préfère autant qu'il le désire. Quand vous regardez un livre avec l'enfant, placez-vous à côté de lui. Il peut vous voir sourire et parler. C'est aussi l'occasion de bien écouter comment vous prononcez les mots.

Prenez le temps de parler de l'histoire ensemble. Dites à l'enfant, par exemple : « *Je me demande ce qui va se passer maintenant* » ou « *Que va faire la petite fille à ton avis ?* ». Cette simple conversation stimulera son imagination et sa créativité. Selon ses capacités demandez-lui de montrer du doigt ce dont vous parlez, dites-lui par exemple : « *Où est la vache ?* ». Attendez aussi qu'il réponde à vos questions, comme « *Qu'est-ce que c'est ?* ». Les très jeunes enfants apprendront ainsi que la communication est une relation à deux sens.

Si vous changez de ton et jouez avec les expressions de votre visage pour souligner ce que vous dites, l'enfant sera captivé par l'histoire. Par exemple, chuchotez quand un personnage est

endormi ou prenez une voix grave pour parler de quelque chose d'imposant. Il apprendra aussi à observer votre visage et à écouter votre voix pour mieux interpréter les émotions. Ensemble, vous allez dans un monde imaginaire grâce aux histoires. Pendant ce moment privilégié, laissez l'enfant explorer son imagination et s'extasier devant les illustrations fabuleuses et fantaisistes qui transforment la lecture en jeu. Si vous suivez chaque mot avec le doigt, par ce geste simple, l'enfant apprend à la fois que l'histoire est écrite et qu'on ne l'invente pas, que chaque lettre a un son, et qu'on lit de gauche à droite. Il se familiarise avec les lettres, les couleurs, les formes et les chiffres; il acquiert ainsi des notions de vocabulaire et de langage. Il maîtrise mieux les notions d'espace et de temps « *il était une fois, le jour, la nuit, hier, demain, ici, là-bas...* ». Il structure sa pensée et sa narration (capacité à raconter), ce qui l'aide à décrire à son tour ce qui se passe dans son quotidien. L'enfant développe sa capacité à entrer en relation avec les autres de façon plus organisée et structurée.

Lorsqu'on lui lit régulièrement la même histoire, il saisit le concept de la permanence de l'écrit. Il comprend ainsi que ce qui est écrit reste identique d'une fois à l'autre. Il développe son écoute et sa capacité d'attention.

Il fait ainsi travailler sa mémoire, notamment lorsque vous lui demandez s'il se souvient du nom du personnage principal ou de la couleur d'un animal présent dans l'histoire. Le livre lui permet d'appivoiser ses peurs : un loup ou une araignée sont tellement moins menaçants dans un livre ! Votre présence rassurante durant la lecture l'aidera à exprimer ses sentiments et à trouver des solutions pour surmonter ses craintes.

Présenté tôt, le livre devient source d'amusement et de plaisir. Il est perçu comme un moment de bien-être et de partage avec vous.

****Petit rappel pour l'abonnement offert par la Ville des Lilas au site de « la mare aux mots » suite à la conférence de Gabriel Lucas du 18 et 23 mars 2017.

« la mare aux mots » est un site sur la culture jeunesse, vous y retrouvez des conseils de livres pour enfants, mais aussi des CD, DVD, applis... : <http://lamareauxmots.com>

Référence :

Journal de la petite enfance N° 82 mai 2013
Les livres c'est bon pour les bébés. Marie Bonnafé. Editions : Hachette lecture



Rétrospective en images

• La ferme tiligolo



• Bibliothèque



• Réunion



• Divers accueils jeux



Rétrospective en images

• Fête de la musique



• Motricité



• Pique-nique



● Lombric composteur et plantations



● Portes ouvertes



Dossier juridique

L'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Dès lors que vous avez donné votre accord de principe à des parents pour garder leur enfant, vous pouvez formaliser cet accord par un engagement réciproque, préalable au contrat de travail.

L'engagement réciproque est une promesse d'embauche de la part de votre futur employeur et une promesse d'accueil de son enfant de votre part. Il intervient lorsque vous vous êtes entendus sur les conditions de la garde à venir. Il précède la signature du contrat de travail qui aura lieu lors de votre embauche.

L'engagement réciproque indique :

- la date prévue de votre embauche ;
- la durée mensuelle de l'accueil ;
- votre rémunération brute.

Non-respect de l'engagement réciproque

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, elle devra verser à l'autre partie une indemnité forfaitaire compensatrice.

Cette indemnité est calculée sur la base de 1/2 mois de salaire brut prévu dans l'engagement réciproque ; elle n'est ni imposable, ni soumise à cotisations sociales et ne doit pas être déclarée sur la déclaration Pajemploi.

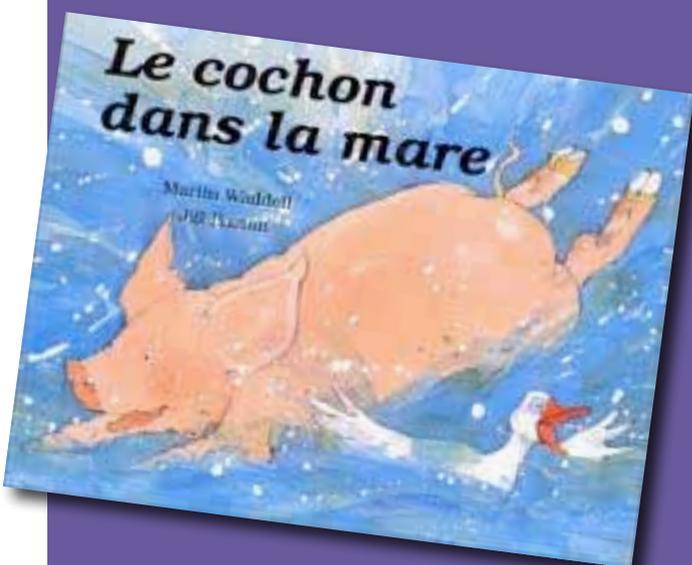
Texte de référence : la convention collective des assistants maternels du particulier employeur prévoit que « *les futurs employeurs et salarié peuvent se mettre d'accord sur le principe de la conclusion, à un moment donné, d'un contrat de travail relatif à l'accueil d'un enfant* ».

Modèle téléchargeable sur le site PAJEMPLOI
Source pajemploi rubrique assistante maternelle

Prog'ram à venir

- Accueils jeux au RAM
- Pique-nique au parc
- Pré-inscription pour la rentrée prochaine
- Récolte au potager du RAM !!!
- Réunions d'informations à la rentrée

Livres pour les enfants



Comptine

LE MUSICIEN

C'est un musicien qui vient de loin, qui vient de loin,
C'est un musicien qui vient de loin, qui vient de loin,
Il nous fait jouer, chanter, danser, chanter, danser,
Il nous fait jouer, chanter, danser, chanter, danser.
Jouer du tambourin, Jouer du tambourin
Et taper dans nos mains, en chantant ce refrain
C'est un musicien qui vient de loin
Jouer des maracas... Jouer de la guitare... Jouer...



Ouvrages pour les professionnelles

